

SEANCE DU 03 AOÛT 2021

**OBJET : ATTRIBUTION DES LOTS DU MARCHE PUBLIC**  
**« ACQUISITION DE LIVRES NON SCOLAIRES POUR LA MEDIATHEQUE COMMUNALE»**

L'an deux mille vingt-et-un, et le trois août, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : Henri DIRIBARNE - Geneviève DULIN — Jean-Baptiste LAMOTE — Odette DIBON— CELHAY Martine - ETCHETO Nathalie - BERHOCOIRIGOIN Patrick - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuncho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - BIDART Thibault

EXCUSES : LAGADEC Marie-Pierre - DELAGE Véronique - EYHERABURU Mélanie -

La Maire expose à l'assemblée délibérante que la Commune a procédé à la passation d'un appel d'offre pour l'acquisition des collections de la médiathèque communale EIHARTZEA loti en 14 lots (lot 1:littérature française, - lot 2: littérature de langue étrangère traduite en français – lot 3 : littérature de genre – lot 4 : éditions en gros caractères, - lot 5 : littérature jeunesse – lot 6 : albums – lot 7 : éditions « Dys » - lot 8 : bandes dessinées et mangas adultes – lot 9: bandes dessinées et mangas jeunesse – lot 10 : documentaires adulte – lot 11 : documentaires jeunesse – lot 12 : fonds nature-biodiversité – lot 13 : fonds local langue basque et langue occitane et littérature en langue étrangère – lot 14 : livres audio).

Elle relate que sur les 12 entreprises qui ont retiré un ou plusieurs dossier au format électronique (BOOK'IN DIFFUSION DISTRIBUTION de VERSO 14, GAM ANNECY d'ANNECY 74, LE BANC DESSINE de BAYONNE 64, DECITRE de LYON 69, SAS UNIVERDIS de PAU 64, EBSCO INFORMATION SERVICES SAS d'ANTONY 92, DOUBLETRADE d'ISSY LES MOULINEAUX 92, SARL DARRIEUMERLOU LIBRAIRIE de BAYONNE 64), seuls 3 d'entre eux ont répondu à la consultation qui se clôturait le vendredi 09 juillet à 12H.

Elle indique que la secrétaire, Isabelle DETCHEVERRY, a procédé aux vérifications matérielles (pièces administratives) et la médiathécaire, Valérie FUMAT-ZAMO, à l'analyse des offres. Toutes les pièces demandées ont été fournies, et aucune erreur n'a été relevée.

Elle détaille, pour l'ensemble des lots, le mode de calcul des critères (65% pour la valeur technique, 25% pour les conditions commerciales, 10% pour le développement durable) qu'elle justifie en précisant que, dans le monde du livre, le prix des ouvrages est invariable quel que soit le fournisseur.

Elle indique que les 3 candidats qui ont soumissionné proposent chacun une remise de 9% et que la valeur technique a été déterminante dans le choix de l'attributaire de chaque lot.

Au vu de la grille d'analyse des offres et en concordance avec les critères de choix, la Maire propose de retenir :

- l'offre de l'entreprise SARL DARRIEUMERLOU LIBRAIRIE pour les lots 1, 2, 3, 5, 6, 10, 11 et 12,
- l'offre de l'entreprise BOOK'IN DIFFUSION DISTRIBUTION pour les lots 4, 7 et 14,
- l'offre de l'entreprise LE BANC DESSINÉ pour les lots 8 et 9.

Elle ajoute que le lot 13 fonds local langue basque et langue occitane et littérature en langue étrangère a été infructueux mais que s'agissant d'un petit lot, il sera possible de l'acheter hors marché auprès de librairies locales comme ELKAR par exemple.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu la Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** - de confier les lots 1, 2, 3, 5, 6, 10, 11 et 12 à l'entreprise SARL DARRIEUMERLOU LIBRAIRIE,  
- de confier les lots 4, 7 et 14 à l'entreprise BOOK'IN DIFFUSION DISTRIBUTION,  
- de confier les lots 8 et 9 à l'entreprise LE BANC DESSINÉ.

**AUTORISE** la Maire à signer le marché public présenté et à signer toutes pièces se rapportant à ladite opération.

La Maire,  
Maïder BEHOTEGUY

